

Avis de constitution

SOCIETE « KONE LOCATION & VENTE »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
KOWEIT NON LOIN DE LA PHARMACIE GHANDI, Lot 2, Ilot
4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 29/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONE LOCATION & VENTE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et partout dans le monde : - La location de véhicules ; /- La location de tous autres engins à moteur ;/- La maintenance et l'entretien de tous types d'engins à moteur ;/- L'importation, l'exportation, l'achat, la vente de pièces de rechange de tous types d'engins à moteur ; /- La représentation d'entreprises, de produits, d'articles et de matériels, la représentation de toutes marques d'engins à moteur ;/- L'importation, l'exportation, l'achat, la vente de matériels, de consommables et de tous articles informatiques./-Et pour la réalisation de l'objet social : /- La participation directe ou indirecte à toutes sociétés et entreprises syndicales, association créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social ci-dessous par voie de création de sociétés nouvelles d'apports, de commodités, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement ; /- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
KOWEIT NON LOIN DE LA PHARMACIE GHANDI, Lot 2, Ilot

Dirigeant(s) M SOUMAHORO LACINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11521 du 06/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68621/GTCA/RC/2024 du 06/11/2024

